

3. *Salaires.* La somme brute payée comme salaires aux ouvriers des établissements industriels contrôlés s'élève en 1927 à 101,761,451 levas. Les trois quarts environ de cette somme 72,806,958 lv. (71·5%) ont été payés par les sucreries et les établissements de fabrication d'articles en tabac, respectivement 37,395,004 lv. (36·8%) et 35,411,954 lv. (34·7%). Tous les établissements des autres huit espèces d'industries ont payé comme salaires le reste de la somme totale, soit 28,954,493 levas (28·5%).

4. *Force motrice.* La quantité totale de force motrice utilisée par les établissements industriels soumis au contrôle de l'Etat, s'élève en 1927 à 19,474 chevaux-vapeur. Plus de trois quarts de cette force motrice, soit exactement 15,276 chevaux-vapeur (78·5%) reviennent aux sucreries. Pour les autres établissements il reste en tout 4,198 chevaux-vapeur, c'est-à-dire 21·5% de toute la force motrice.

5. *Combustible.* En 1927 les établissements industriels contrôlés ont employé du combustible d'une valeur de 57,117,796 levas. La majeure partie en revient toujours aux sucreries — 38,934,959 levas (68·2%), c'est-à-dire $\frac{2}{3}$ de la valeur totale du combustible utilisé par tous les établissements industriels contrôlés par l'Etat. Les autres 9 espèces d'industries ont consommé la partie restante du combustible, valant 18,182,837 levas (31·8%).

6. *Matières premières.* La valeur des matières premières employées par les établissements industriels contrôlés s'élève en 1927 à 643,302,970 levas. Les neuf dixièmes de cette somme, soit 586,396,033 levas (91·1%), reviennent aux trois industries suivantes (sur toutes les dix industries contrôlées): les sucreries ont employé pour 261,058,756 levas de matières premières (40·6%), la fabrication d'articles en tabac — pour 196,272,161 levas (30·5%) et les établissements de décortication de riz — pour 129,065,116 levas (20·0%). Les établissements des sept autres industries ont utilisé des matières premières valant 56,906,937 levas, soit 8·9% de la somme totale payée pour les matières premières.

7. *Production annuelle.* Les marchandises produites en 1927 par les établissements industriels soumis au contrôle de l'Etat sont évaluées à une somme totale de 1,782,100,529 levas, y compris le stock au 31. XII. 1926 d'une valeur de 481,895,176 levas, la somme des impôts spéciaux payés n'étant pas comprise dans la valeur des marchandises restées de l'année précédente ni dans la valeur de celles qui sont produites pendant l'année de compte rendu 1927. Les sucreries et les établissements de fabrication d'articles en tabac détiennent plus de trois quarts de la valeur de la production annuelle, savoir: 1,382,233,541 levas (77·5%), dont 1,109,359,657 levas (62·2% de la valeur totale de toutes les marchandises produites) reviennent aux sucreries et 272,873,884 (15·3%) — à la fabrication

d'articles en tabac. La production des autres huit industries s'élève à la valeur de 399,866,988 levas, soit 22·5% de la valeur totale de la production annuelle.

8. *Marchandises vendues.* La valeur des marchandises vendues par les établissements industriels contrôlés s'élève en 1927 à 2,270,931,856 levas, cette somme comprenant aussi les impôts spéciaux payés. On a placé sur le marché local pour 2,194,242,227 levas de marchandises (96·6%), tandis qu'on a exporté à l'étranger pour 76,689,629 levas de marchandises (3·4%). Les seuls établissements qui exportent à l'étranger des marchandises, bien qu'en proportions très faibles, relèvent des quatre espèces d'industries suivantes: a) production de sucre, présentant 64·6% de la valeur totale de toutes les marchandises placées à l'étranger; b) distillerie d'alcool — 24·0%; c) fabrication d'articles en tabac — 10·8% et d) fabrication d'acide carbonique — 0·6% de la valeur de toutes les marchandises exportées à l'étranger par ces quatre espèces d'industries soumises au contrôle de l'Etat.

Ce sont les établissements de fabrication d'articles en tabacs qui ont, absolument et relativement, vendu pour la plus grande valeur de marchandises — 1,010,383,748 levas, soit 44·4% de la valeur totale de toutes les marchandises vendues par les établissements industriels contrôlés. En second lieu vient l'industrie de la production de sucre, dont les établissements ont vendu des marchandises d'une valeur de 710,483,213 levas, c'est-à-dire 31·3% de la valeur totale de toutes les marchandises vendues. Il en résulte que les trois quarts (75·7%) de la valeur de toutes les marchandises vendues reviennent aux deux industries, celle de la fabrication d'article en tabac et celle de la production de sucre, tandis que les marchandises vendues par les établissements des autres 8 espèces d'industries ne présentent qu'un quart (24·3%) de cette valeur.

9. *Impôts payés.* Les impôts spéciaux payés par les établissements industriels contrôlés sont les suivants: accise, banderole, taxe communale et mourourié (accise sur les tabacs indigènes et étrangers, bruts). La somme totale de ces impôts s'élève en 1927 à 1,070,120,832 lv., dont $\frac{2}{3}$ sont payés par les établissements de fabrication d'articles en tabac — 712,057,676 lv. (66·6%) et $\frac{1}{3}$, soit 33·4% de la somme des impôts est payé par les établissements de toutes les autres industries soumises au contrôle de l'Etat.

En conclusion, il faut souligner que des dix espèces d'industries soumises au contrôle de l'Etat en 1927, c'est celle de la production de sucre qui est la plus importante. La fabrication d'articles en tabac vient immédiatement après.

Les quatre établissements de production de sucre qui ont fonctionné en 1927 comprennent: 44·9% du nombre total des ouvriers occupés